

42 COM'

P.7 GRAND FORMAT

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, UNE VISION PARTAGÉE



 Pays noyonnais



www.paysnoyonnais.fr



Conférence des maires, le mardi 23 janvier 2024

Parmi les sujets à l'ordre du jour : la loi Aper. Promulguée le 10 mars 2023, la loi n°2023-175, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, vise à déployer massivement les énergies renouvelables sur le territoire français dans les années à venir. Le sous-préfet de Compiègne, Christian Guyard, a exposé les grands principes : la mobilisation du foncier pour l'éolien et le solaire, la mise en place d'unités de production de biogaz par méthanisation en zone agricole et l'installation de réseaux de chaleur et de géothermie.



CSNE : réunion du syndicat mixte le mardi 6 février 2024

Les élus de la Région et des différentes intercommunalités concernées ont élu le bureau du syndicat mixte qui sera chargé de gérer les ports intérieurs. Cette structure dédiée aux quatre sites (Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle et Noyon) a pour compétences : la gestion domaniale et patrimoniale, l'aménagement et l'exploitation des ports intérieurs. Au sein de ce bureau syndical, siégera Sandrine Dauchelle, qui a été élue vice-présidente.

Un trophée de bronze pour le campus connecté

le mardi 26 mars 2024

Ils étaient tous présents au Grand Rex : apprenants encadrés par le campus manager, Isabelle Lecomte, pour la cérémonie de récompense du concours national « Je filme ma formation ». Les établissements lauréats se sont vus remettre un trophée par un jury prestigieux présidé par Romuald Graveleau, directeur des programmes « Top chef » diffusés sur M6.

Sur 20 413 candidats, 27 000 jeunes et enseignants, le film produit sur le campus connecté du Pays noyonnais fait partie des 534 productions retenues.



Sommaire

2 |  L'OEIL DU NOYONNAIS3 |  ÉDITO4 à 6 |  TOUR D'HORIZON7 à 10 |  GRAND FORMAT||  À VOTRE SERVICE12 |  INITIATIVE13 |  TERRITOIRE14 |  PARTAGE

Le développement économique, une impérieuse nécessité

De par son histoire, sa situation géographique, les atouts de notre territoire sont indéniables. Le Pays noyonnais dispose de nombreux leviers pour redevenir attractif : Inovia, les zones industrielles et d'activités, le tourisme, le patrimoine remarquable. Notre ambition est d'attirer de nouvelles entreprises, de créer de l'emploi, proposer à notre jeunesse une offre de formation de qualité et de proximité...



L'arrivée de nouveaux acteurs économiques forts de leurs salariés crée *de facto* une amélioration des indicateurs socio-économiques et une augmentation de la consommation qui profiteront au territoire. Ensemble avec les acteurs et les partenaires, nous sommes mobilisés pour renforcer l'attractivité du Pays noyonnais. C'est à cette fin que nous avons choisi de récompenser celles et ceux qui participent, à leur échelle, à rendre notre territoire prospère mais aussi durable.

Notre positionnement est celui d'un territoire préservé, ouvert et accessible situé au cœur des Hauts-de-France et aux portes de l'Île-de-France qui offre un cadre de vie champêtre, dynamique et convivial, en somme, un territoire, pour travailler, entreprendre, où il fait bon vivre.

Sandrine DAUCHELLE
Présidente de la Communauté de communes du Pays noyonnais

Nos communes

APPILLY-M. Léger/BABOEUF-M. Martins/BEAUGIES-SOUS-BOIS-D. Béranger/BEURAINS-LÈS-NOYON-D. Hardier/BÉHÉRICOURT-C. Champagne/BERLANCOURT-J. Cottart/BRÉTIGNY-D. Doucet/BUSSY-P. Dollé/CAISNES-JP. Wallois/CAMPAGNE-JL. Lavigne/CARLEPONT-P. Argier/CATIGNY-V. Opat/CRISOLLES-G. Delanef/CUTS-G. Godefroy/FLAVY-LE-MELDEUX-D. Bantigny/FRÉNICHES-C. Doisy/FRÉTOY-LE-CHÂTEAU-JP. Boileau/GENVRY-C. Peleman/GOLANCOURT-D. Louvrier/GRANDRÔ-JC. Boisselier/GUISCARD-T. Delavenne/LARBROYE-D. Wattiaux/LIBERMONT-J. Desachy/MAUCOURT-F. Foucher/MONDESCOURT-A. Pinçon/MORLINCOURT-M. Degauchy/MUIRANCOURT-R. Protasiuk/NOYON-S. Dauchelle/PASSEL-O. Grioche/PLESSIS-PATTE-D'OIE-C. Lampaert/PONT-L'ÉVÊQUE-M. Ponthieux/PONTOISE-LÈS-NOYON-J. Soufflet/PORQUÉRICOURT-F. Barège/QUESMY-P. Thierry/SALENCY-H. Deplanque/SEMPIGNY-JY. Dejoye/SERMAIZE-D. Coget/SUZOY-P. Wattremez/VARESNES-P. Basset/VAUCHELLES-D. Fetré/VILLE-P. Barbillon/VILLESELVE-T. Defossé

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

N° 04 - avril 2024 - Dépôt légal - ISSN : 2970-3972
Campus économique Inovia - 1435 bld Cambronne - Bât. 9 - 60400 NOYON - 03 44 09 60 40 - www.paysnoyonnais.fr
Directrice de publication : Sandrine Dauchelle
Directeur communication/événementiel : David Reinhardt
Rédaction : service communication, contribution des services
Pour toutes questions : communication@paysnoyonnais.fr
Crédit photo : CCPN sauf mention contraire
Mise en page : service communication
Impression : Alliance Partenaires Graphiques
Distribution : Milee - 14 500 exemplaires

SUIVEZ-NOUS SUR...



@PAYSNOYONNAISOFFICIEL

VOUS AVEZ LA PAROLE

Ce magazine est aussi le vôtre. Si vous souhaitez voir aborder un sujet, partager une passion, mettre en valeur une richesse, un atout du territoire, vos propositions sont bienvenues.

Faites-nous parvenir un mail à communication@noyon.fr

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Le Jardin de Beyla se lance dans l'apithérapie !



Le Jardin de Beyla lance un projet innovant : la respiration sur ruche !

Cette étude est une première en France ! Elle explore les bienfaits de l'apithérapie en tant que médecine alternative. Elle considère la respiration sur les ruches, une pratique ancienne réputée pour ses propriétés apaisantes, comme une source d'avantages significatifs pour les personnes atteintes de maladies chroniques, notamment l'asthme, les migraines et les allergies. Convaincu que cette méthode naturelle peut apporter un réel soulagement à de nombreux individus et améliorer leur qualité de vie, *Le Jardin de Beyla* est à la recherche de 30 volontaires, souffrant de maladies respiratoires telles que l'asthme, les allergies ou les migraines, pour participer à cette étude.

Comment fonctionne l'étude ?

Les sessions de respiration sont étalées sur 10 à 12 séances de 30 minutes d'avril à septembre, 1 à 2 fois par semaine pour 270€ (possibilité d'échelonnement des paiements). Elles ont lieu les mercredis, samedis et dimanches au chalet du Jardin de Beyla dans la commune de Ville. Un équipement spécifique est fourni : masque de respiration individuel avec tuyau, carnet de suivi et consultations avec un médecin. Un suivi médical est mis en place pour chaque volontaire avec des évaluations régulières au peakflow (débit expiratoire de pointe) pour surveiller les progrès et la capacité pulmonaire.

Pourquoi participer ?

Il a été prouvé que respirer l'air des ruches est bénéfique et sans danger, avec plus de 40 % de rémission constatée et une véritable alternative aux corticoïdes ! Pour toute participation, vous bénéficierez de 50% de réduction sur votre programme de l'année prochaine, que ce soit pour vous ou un autre membre de votre famille. Rejoignez cette expérience qui pourrait transformer votre vie et celle de nombreuses autres personnes. En participant à cette étude, vous contribuez à la préservation des abeilles et à la promotion d'un mode de vie respectueux de la nature.

+d'infos :

LE JARDIN DE BEYLA
www.lejardindebeyla.fr
 06 22 52 38 87
 Facebook : Le Jardin de Beyla

EN BREF



FERMETURE DU FUNÉRAIRIUM DU PAYS NOYONNAIS

Depuis quelques années, le **funérarium du Pays noyonnais** est confronté à diverses difficultés : **obligation d'une mise aux normes coûteuse, activité en forte baisse, avec la présence croissante d'opérateurs privés sur le territoire...** À l'occasion du départ à la retraite du seul agent de la structure, les maires, lors de la réunion du 13 mars dernier, ont été consultés sur la nécessité de maintenir le service. À une large majorité, ils se sont prononcés en faveur d'une **fermeture du funérarium**. Cette proposition sera proposée au vote lors d'un prochain Conseil communautaire.

PLUS D'INFOS :

**Communauté de communes
du Pays noyonnais**
03 44 09 60 40



PANIER DU CSRG

Pour l'accès à une nourriture inclusive, écologique, régionale et solidaire, le **Centre Social Rural de Guiscard (CSRG)** propose une distribution de paniers de fruits et légumes de saison bio en Hauts-de-France, issus du **Jardin de Camille**, maraîchère biologique de Lagny.

Soumis à condition de ressources et au respect d'une charte d'engagement, la distribution a lieu tous les 15 jours, le mardi, de 14 heures à 17 heures à Guiscard. Les grands paniers sont à 5 € et les petits à 3 €.

PLUS D'INFOS :

CSRG : 03 44 43 17 11
justine.vh@csrguiscard.org

ENVIRONNEMENT

L'Entente Oise-Aisne célèbre la Nature en Noyonnais

Mercredi 22 mai, de 9h30 à 17h30, rendez-vous à l'étang de pêche du Marais-Ferneux à Pont-l'Évêque (près du stade de football). Cet événement tout public et gratuit est organisé par l'Entente Oise-Aisne qui agit pour limiter les inondations et préserver l'environnement, dans le cadre de la journée internationale de la biodiversité.

Si vous voulez tout savoir sur la biodiversité et la gestion des milieux aquatiques, vous balader tout en découvrant la faune et la flore locales, vous initier à la pêche, comprendre le cycle de l'eau, troquer vos plantes, rencontrer les acteurs impliqués pour la préservation de l'environnement, cette journée est faite pour vous !

↳ Des intervenants répondront à toutes vos questions sur le village de stands avec des jeux et animations en continu sur la journée.

↳ **3 balades commentées, à 10h30, 14h30 et 15h30**, tout public et gratuites, vous permettront d'observer les petites bêtes présentes dans les mares et zones humides, et d'observer les oiseaux.

Durée : environ 1h30 – Chaussures de marche et jumelles conseillées. **Réservations nécessaires pour les 3 balades commentées auprès de l'Office de tourisme du Pays Noyonnais au 03 44 44 21 88.**

↳ **Restauration sur place** avec La Lune dorée (crêpes salées et sucrées).



Les partenaires : la Communauté de communes du Pays Noyonnais, les communes de Pont-l'Évêque et de Noyon, les Fédérations de chasse et de pêche, l'association de pêche de Noyon, le Conservatoire d'espaces naturels, le CPIE des Pays de l'Oise, Picardie Nature, les Abeilles du noyonnais, l'Office de tourisme du Pays noyonnais, Suez et l'association Pollen (artiste en résidence).

+ d'infos : Entente Oise-Aisne

03 44 38 83 83

Programme disponible
sur oise-aisne.net



Pourquoi manger bio et local ?

Pour notre santé, pour l'environnement et pour soutenir les producteurs bio du territoire, le Pays de sources et vallées nous explique tout.



● Les produits bio sont plus riches en nutriments et moins exposés au résidus de pesticides. Consommer régulièrement ces aliments réduit donc les risques de maladies cardiovasculaires, et de cancer.

● L'absence de pesticides de synthèse et la présence de prairies, de haies et de rotations diversifiées contribuent à la préservation de la biodiversité, de la qualité des eaux des rivières et des nappes phréatiques.

● En 2022, la baisse de consommation en Bio a conduit à la déconversion de 3% des surfaces en région. Consommer Bio localement est donc un réel soutien pour nos producteurs, en plus d'être un moyen d'agir sur sa santé et sur l'environnement. Pour maîtriser son budget : achetez en direct chez votre producteur préféré !

Les actions du Pays de sources et vallées en faveur de l'agriculture biologique :

- Il accompagne la restauration collective pour introduire plus de bio dans les cantines.
- Il sensibilise le grand public et les scolaires sur les circuits courts et l'alimentation saine et équilibrée.
- Il organise des réunions techniques agricoles.

+d'infos :

Carte des producteurs locaux sur :
saveursdenosvallees60.fr

Aire d'accueil des gens du voyage : enjeux et calendrier

Comme ils'y était engagé, l'exécutif a soumis au vote, du conseil communautaire du 15 avril, le choix du futur site. Le dénouement d'un dossier dont l'issue était très attendue. Les maires du Pays noyonnais, réunis le 13 mars 2024 en conférence des maires, avait retenu, à une très large majorité, le site de l'Escale.

L'escale

Situé à la sortie Nord de Noyon au lieu-dit « l'Escale », le long de la route départementale 932, entre le giratoire d'entrée de ville et le campus économique Inovia.

Le site est actuellement occupé en partie par un campement des gens du voyage sédentarisé, délimité par des merlons de terre boisés et débouchant sur la route départementale 932.

L'escale se situe sur le plateau, dans un environnement de champs en espace ouvert, les habitations les plus proches se trouvent à 150 m au niveau du giratoire à l'entrée de ville. Situé à 1,2 km du centre-ville, le site se trouve à proximité de services et équipements : hôpital (300m), collège Paul Éluard (800m), école élémentaire Marcel Provost (1km).

En plus de la parcelle occupée par le camp de nomades, la CCPN devra faire l'acquisition de parcelles supplémentaires compte-tenu des surfaces nécessaires, notamment la voie d'accès à réaliser.

Les constructions devront respecter un recul d'au moins 25 m par rapport à l'axe de la route départementale 32 et se conformer aux prescriptions techniques du Schéma Départemental. L'aire d'accueil des gens du voyage sera également accessible via le chemin piéton et la future voie verte Noyon-Inovia.

Le coût des travaux est estimé entre 1,3 million d'euros et 1,4 million d'euros hors études et maîtrise d'œuvre.

Cet équipement est attendu par les gens du voyage mais également par les industriels, artisans et commerçants qui sont les premiers impactés par les installations sauvages.

Sa réalisation est la condition pour renforcer la procédure administrative de mise en demeure et d'évacuation forcée d'installation illicite de personnes nomades sur les terrains privés et publics.



@Oise Hebdo

Une si longue attente

Tel un serpent de mer depuis 20 ans, le dossier a été souvent évoqué mais aucune décision n'a été prise.

Rappel des faits : la loi du 5 juillet 2000 impose aux communes de plus de 5000 habitants de créer une aire d'accueil sur leur territoire. Le document approuvé en 2003, prévoyait la création d'une aire de 30 places à Noyon.

En 2011, le site de la route de Roye avait été retenu par les élus du Pays noyonnais avant d'être abandonné. La raison évoquée : le coût trop onéreux des travaux pour la voirie et l'aménagement des réseaux. Le nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage approuvé en 2018 impose à la Communauté de communes du Pays noyonnais la construction d'une aire d'accueil de 14 places à Noyon et

de 5 places de terrains familiaux sur son territoire.

S'étant emparé du sujet, l'exécutif conduit par Sandrine Dauchelle, s'était engagé à un vote du conseil communautaire pour décider du choix du site retenu.

Dès lors, les services techniques, ont travaillé sur plusieurs hypothèses notamment cinq parcelles : trois terrains situés à l'extrémité de la rue du Faubourg d'Amiens, le site de la briqueterie, rue de Chauny et enfin l'escale.

Une étude de faisabilité a été validée sur les deux sites retenus à l'issue de la conférence des maires du 15 octobre 2023.

Le 13 mars, lors de la dernière conférence des maires, les édiles ont plébiscité le site de l'escale, boulevard Cambronne, où vivent actuellement des familles sédentarisées. au détriment du terrain de la rue de Chauny.



GRAND

FORMAT



Le développement économique, une vision partagée

Le récit collectif, porté par les élus, d'un projet lisible de développement économique à l'échelle du territoire prend en compte une co-construction active des différents acteurs et parties prenantes. La création d'une cérémonie de récompense qui leur est dédiée prend tout son sens.

TROPHÉES DU PAYS NOYONNAIS : Une 2^{ème} édition consacrée aux entreprises durables

Après une première très réussie, l'exécutif de la communauté de communes a réuni de nouveau les acteurs économiques du territoire, le 20 mars à l'amphithéâtre du campus Inovia.
« Les acteurs économiques participent activement au développement du territoire » explique la présidente.



« Les objectifs de cet événement sont de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation sur le territoire, d'encourager les entreprises locales et de les aider à se développer, faire connaître les savoir-faire et les réussites, attirer de nouveaux entrepreneurs et investisseurs sur le territoire. »

Le format de la cérémonie a évolué cette année avec l'introduction d'un temps d'échange et de rencontre des acteurs économiques de 18 heures à 19 heures.

Lors de cet événement, cinq entreprises locales, ont été primées : Biomonde (Noyon), Eutelec (Genvry), La recyclerie (Noyon), l'agriculteur engagé Fabien Frémin (Campagne) et enfin, IPTE Prodel (Carlepont).

« Chacun à son niveau, dans son domaine de compétences, contribue à rendre notre territoire durable, c'est-à-dire un territoire qui se développe de manière équitable et solidaire, en respectant l'environnement et en préservant les ressources naturelles ».



La recyclerie du Pays noyonnais

Ouverts au public en mars 2023, les nouveaux locaux de la recyclerie du Pays ont été inaugurés en novembre dernier.

Créée en 2005, l'association subventionnée par la communauté de communes a pour mission la collecte d'objets et de meubles pouvant servir de nouveau. La recyclerie conforte, par son activité, la volonté des élus de faire du Noyonnais un territoire durable. Aussi, l'association emploie une cinquantaine de personnes en contrat d'insertion.

À l'étroit dans les locaux du 1 rue Marceau, l'association a déménagé dans la ZAC du Mont-Renaud au premier trimestre 2023. Dans des locaux plus spacieux, avec des places de stationnement et une desserte en transport, la recyclerie a pu accroître sa clientèle.



Biomonde

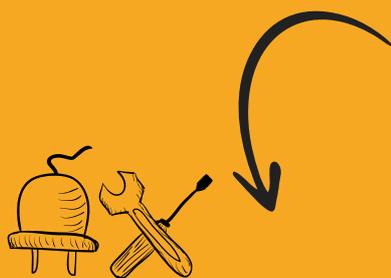
Depuis 32 ans, ce magasin spécialisé fait partie des commerces notoirement connus en centre-ville de Noyon. Depuis huit ans, l'établissement situé au 22 place Bertrand Labarre, a été repris par Malika Saidi, promotrice du mode de consommation bio. « Au travers de mon magasin je peux concrètement mettre tout en œuvre pour promouvoir la culture bio et la préservation de l'environnement, encourager une consommation responsable en respectant la saisonnalité, et la vente de produits locaux. »

« Je sélectionne rigoureusement mes produits pour leur qualité avec un suivi de leur traçabilité, sur leur origine, leur composition et leur conditionnement, pour vous apporter au quotidien le plaisir de consommer des produits sains à des prix équitables » complète la gérante de Biomonde.

Malika propose également de la lithothérapie (pierres et cristaux précieux énergisants), de la vente à dicta (dans un rayon de 15 km), des compléments alimentaires. Service en plus, la présence d'un naturopathe tous les mercredis de 15h à 18h.



Eutélec

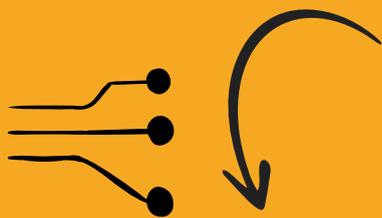


Spécialiste de la fabrication de tableaux électriques, l'entreprise de Genvry installe également des panneaux solaires et des bornes de recharges pour véhicules électriques. Basée à Inovia, l'entreprise, qui a été créée au début des années 2000, connaît une forte croissance. Symbole de ce développement, le nombre d'employés avoisine la cinquantaine (contre 3 à la création). Récemment, Eutélec a acquis un bâtiment supplémentaire portant la surface totale d'exploitation du site à 3 000 m². **« Nos coffrets et armoires sont réalisés dans le strict respect des normes. Nous proposons à travers ce site une gamme de produits standard avec plus de 400 variantes »**



Selon le dirigeant, Eutélec SARL est une société également spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de parafoudres destinés à la protection contre les surtensions de tout type d'installation (domestiques, tertiaires, industrielles).

« Avec de nombreuses années d'expérience, nous avons développé notre propre bureau d'études électriques afin de répondre à l'ensemble des besoins de nos clients. »



Rachetée en 2003, Prodel Technologies devenue Ipte est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines destinées à l'industrie (production de circuits imprimés et assemblage de cartes électroniques). L'entreprise, située à Carlepont, a été primée pour sa politique en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). **« Une petite pépite »** comme le disent ceux qui visitent IPTe. Les employés ont toujours bénéficié de conditions de travail favorables et d'un environnement idéal, tel que voulu par la famille Prodel à l'origine de la création de l'entreprise. **« Nous sommes fiers de proposer des solutions innovantes et adaptées aux besoins spécifiques de nos clients. Notre équipe d'experts qualifiés travaille en étroite collaboration avec nos clients pour comprendre et répondre à leurs exigences les plus pointues »** explique le directeur général, Thierry Hardier.



« Nous sommes également à la pointe de la technologie en ce qui concerne la géothermie, l'aérothermie et la climatisation fonctionnant par pompe à chaleur. Grâce à notre expertise dans ce domaine, nous sommes en mesure d'offrir des solutions durables et éco-responsables pour le chauffage, la climatisation et la production d'énergie. »

Les entreprises Frémin



Fabien Frémin est un agriculteur à la tête d'une exploitation familiale (grande culture, élevage bovin, fruits rouges) dont l'activité existe depuis 4 générations. Les poules sont élevées en plein air et évoluent sur une parcelle ombragée de 40 000 m². Celui qui se définit comme un agriculteur engagé, œuvre à la consommation en circuit court. **« Nous vendons à la ferme le vendredi de 16h à 18h mais aussi sur les marchés hebdomadaires de Noyon, et en saison, les mercredis à Compiègne. »**

De plus, Fabien Frémin fournit d'autres agriculteurs locaux et la grande distribution. L'un de ses objectifs est de permettre au consommateur d'avoir accès à ses produits rapidement afin de maintenir la fraîcheur et régaler les gourmands.

« Ce qui m'intéresse vraiment, c'est de créer le produit de A à Z, c'est-à-dire, le planter, l'entretenir et avoir des fruits à maturité et de qualité. Nous essayons au maximum de garantir la fraîcheur de nos produits en essayant de raccourcir le temps entre la cueillette, la livraison et la consommation finale. »





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Inovia, un campus économique aux multiples atouts



Ancienne base militaire reconvertie en **parc d'activités sécurisé de 47 hectares**, ce campus est dédié au développement économique, à l'accueil des entreprises et à la formation. Véritable lieu de vie, Inovia propose de **nombreux services aux acteurs économiques et aux associations**.

UN ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE ET CONVIVAL

Le campus propose une offre d'accueil diversifiée pour les start-up et les entreprises innovantes :

- ✓ un hôtel d'entreprises et de formation ;
- ✓ des centres d'affaires numériques et tertiaires ;
- ✓ des ateliers de production ;
- ✓ un makerspace (fablab généraliste pour les professionnels

et associations) proposant un accès à des machines et de l'outillage mutualisés pour le test de nouveaux produits et prototypages (impression 3D, découpe laser) ;

- ✓ un espace de co-working pour les besoins ponctuels ;
- ✓ des espaces de détente et lieux de vie ;
- ✓ une connexion très haut débit en fibre optique ;
- ✓ un site sécurisé avec vidéoprotection, contrôle d'accès et clôtures.

DES SERVICES SUR SITE

Dédié au développement économique et à la formation, de nombreux services sont disponibles pour faciliter le développement d'activités innovantes sur le site.

- ✓ **Une halle d'exposition** ("showroom") de 400 m² sonorisée et aménageable, pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes



- ✓ **Un amphithéâtre**, d'une capacité de 200 places, équipé d'une scène modulable, une sonorisation, projection et diffusion sur toutes plateformes de streaming (Youtube, Facebook,...). Idéal pour les assemblées générales et les séminaires, l'amphithéâtre offre la possibilité de faire des visioconférences, un système multicanaux pour la traduction et un système de vote électronique.
- ✓ **Un espace de co-working** dans le bâtiment 12 (rez-de-chaussée).

- ✓ **Une salle de visioconférence** dans le bâtiment 12.
- ✓ **Une salle de réception** de 500 m² divisible en 3 par cloisons amovibles, pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes. Elle possède un système de sonorisation et de projection ainsi qu'une cuisine attenante.



- ✓ **Des salles de réunion/formation** : 3 salles d'une capacité de 16 personnes, 1 salle pour 30 personnes, 1 salle informatique d'une capacité de 12 personnes.
- ✓ **Des espaces de stationnement** accessibles à proximité immédiate des bâtiments.

*d'infos et réservations :

Antoine LECAT
Développement territorial
Campus économique Inovia
1435 boulevard Cambronne
06 38 87 61 14
antoine.lecat@paysnoyonnais.fr

Dispositif Inond'action : protégez votre logement ou votre entreprise



Qu'est-ce que l'Entente Oise-Aisne ?

L'Entente Oise-Aisne est un établissement public territorial de bassin, composée de 35 collectivités membres, dont la Communauté de communes du Pays noyonnais.

Elle est compétente sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise, de l'Aisne et de leurs affluents, soit 16 900 km². Elle exerce des compétences à la carte sur les problématiques de risques naturels (inondation par débordement de cours d'eau, ruissellement et coulées de boue) et de qualité des milieux aquatiques. Elle assure aussi une coordination de l'ensemble des acteurs agissant sur le grand cycle de l'eau et rend des avis sur leurs projets.



Entente
Oise-Aisne

des rivières et des Hommes

La Communauté de communes du Pays noyonnais a confié la compétence Prévention des inondations et ruissellement (lutte contre les coulées de boue) à l'Entente Oise-Aisne. À ce titre, l'Entente vous permet de bénéficier du dispositif Inond'action qui finance vos travaux de protection contre les inondations à hauteur de 80%, et ce, sans conditions de ressources.

Quels biens sont concernés ?

- ✓ les biens à usage d'habitation
- ✓ les biens immobiliers utilisés pour les activités économiques de moins de 20 salariés

Comment faire ? L'Entente Oise-Aisne fait effectuer un diagnostic par un prestataire afin d'identifier les zones de fragilité de l'habitation, d'obtenir des conseils sur les travaux de protection à réaliser et de chiffrer le coût prévisionnel de ces travaux. Le technicien relève les mesures altimétriques des ouvertures et des équipements sensibles (chaudière, compteur électrique...) qu'il situe par rapport aux plus hautes eaux connues (crue de référence). Il observe les différents points d'entrée des eaux (grilles d'aération, fissures, joints autour des canalisations dans les murs...). Un rapport est établi avec des préconisations de travaux et leurs coûts estimatifs ainsi que le financement possible. Ce document vous est ensuite envoyé.

À la suite de ce diagnostic, vous décidez d'effectuer des travaux. Il peut s'agir par exemple de la pose de batardeaux (barrières anti-inondation) pour obturer les ouvrants, l'installation de clapets anti-retours pour éviter les reflux dans les canalisations (sanitaires...), ou encore de dispositifs d'obturation des grilles d'aération. D'autres mesures permettent de limiter les dommages, telles que la surélévation des chaudières ou des compteurs électriques.

Et pour le financement ? Vous participez à hauteur de 100 € au coût du diagnostic, qui vous sont remboursés par l'Entente Oise-Aisne si vous réalisez ensuite tout ou partie des travaux préconisés. Le propriétaire public de biens à usage d'habitation (bailleurs sociaux) et le propriétaire d'un bien utilisé pour des activités économiques de moins de 20 salariés participent à hauteur de 20 % au financement du diagnostic. Les travaux sont subventionnés à 80 % par l'Entente ou l'État. Reste à charge pour le propriétaire : 20 %.



Entente Oise-Aisne
cours Guynemer
60200 COMPIÈGNE
ouvert du lundi au vendredi



*d'infos :

<https://www.oise-aisne.net/>
Facebook @EptbOise
03 44 38 83 83
entente@oise-aisne.fr

Un nouveau maire



600 habitants

**Muirancourtois,
Muirancourtoises**

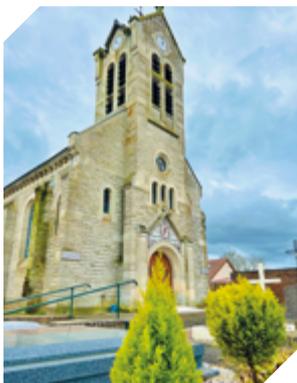
**L'école est regroupée avec
Fréniches, Frétoy-le-Château,
Flavy-le-Meldeux et Libermont**

**Muirancourt comprend le bourg et
le hameau de Rézavoine**

Nichée au cœur de vastes terres agricoles, cette commune rurale compte près de 600 habitants. Située entre Frétoy-le-Château et Guiscard, Muirancourt jouit d'un cadre de vie agréable comprenant le bourg et le hameau de Rézavoine.



Fête patronale, vie scolaire et associative au coeur du village



Le 19 janvier 2024, Régis Protasiuk succédait à Jeannot Nancel, démissionnaire. Seul candidat pour le siège de maire, le nouvel édile, maire par intérim, a été élu à l'unanimité. L'intronisation de Régis Protasiuk s'accompagne de l'arrivée de deux nouveaux adjoints. Déjà conseiller municipal, Denis Damelincourt devient 1^{er} adjoint. Déjà présente au conseil, Karine Firmin a été installée au poste de

3^e adjointe. Marie-Claire Caulier, seconde adjointe conserve ses fonctions.

Le nouveau conseil municipal désormais complet avec ses 15 élus va s'attacher à terminer le mandat « *et mettre en route de nouveaux projets* ». **« Nous allons essayer de revitaliser le village » explique Régis Protasiuk.**

Le nouveau maire pense notamment à « *améliorer le cadre de vie* », en posant de nouveaux enrobés pour les trottoirs. Une demande de subvention a été introduite auprès du conseil départemental afin d'installer des chicanes et sécuriser la

voie publique. Il ambitionne également d'embellir le village.

Celui-ci compte 11 entreprises recensées au registre du commerce et une école organisée en regroupement scolaire (avec les communes de Frétoy-le-Château, Fréniches, Flavy-le-Meldeux et Libermont). L'établissement scolaire accueille 140 élèves. Cinq associations dont trois existantes rythment la vie du village notamment le club de football, la société de chasse et un club de pêche. Ce dernier organise la célébration de la Saint-Médard, la traditionnelle fête patronale de Muirancourt, au mois de juin (deuxième week-end).

« *Une association de pétanque dont le bouledrome est en réfection, vient de renaître et un projet de création d'un club de personnes âgées est en cours* » se réjouit le maire. Les Foulées noyonnaises dont 3 membres du conseil municipal sont des adhérents, interviennent également sur la commune par l'organisation d'animations festives et sportives. « *Un food truck, qui fabrique des burgers fait-maison se déplace sur la commune tous les 15 jours* ». Bon an mal an, Régis Protasiuk tente de redynamiser le village par la vie associative et différentes initiatives.



Un chêne comme emblème

Bien connue des amateurs de randonnées, la commune possède deux sentiers, le circuit de la Verse et celui du Chêne (8 kilomètres). Celui-ci est un emblème pour la commune qui a longtemps accueilli un chêne durant 300 ans. Selon la légende, l'arbre servait de tour d'observation aux soldats durant la première guerre mondiale. Pour perpétuer cette tradition séculière, un jeune chêne a été planté en remplacement.

MAI

LOISIRS

Brocante & marché aux fleursMercredi 1^{er}

Guiscard - Place Magny

CULTURE

Bébés lecteurs

Vendredi 3

Ville - Bibliothèque

LOISIRS

Tournoi de pétanque

Samedi 4

Carlepont

CULTURE

Bébés lecteurs

Samedi 4

Noyon - Médiathèque du Chevalet

LOISIRS

Brocante

Mercredi 8

Noyon - Zone industrielle

LOISIRS

Brocante

Jeudi 9

Sermaize

CONCERT

Groupe MAM

"Voyage celtic"

Vendredi 10

Sempigny - Église

LOISIRS

Soirée dansante CHTI

Samedi 11

Ville - Salle des fêtes

LOISIRS

Salon de l'auto

Dimanche 12

Noyon - Centre-ville

LOISIRS

Brocante

Dimanche 12

Crisolles

LOISIRS

Marché du printemps

Dimanche 12

Carlepont

CULTURE

Bébés lecteurs

Mardi 14

Carlepont - Bibliothèque

SPECTACLE

Le syndrome du banc de touche

Jeudi 16

Noyon - Le Chevalet

CULTURE

Nuit des musées

Samedi 18

Noyon - Musées

LOISIRS

Tournoi de pétanque

Samedi 18

Carlepont

EVÈNEMENT

Festival O'Parc

Samedi 18

Guiscard - Parc de la mairie

LOISIRS

Fête de la Moto

Dimanche 19

Noyon - Cours Druon

LOISIRS

Marché spécial**Fêtes des mères & pères**

Mardi 21

Ville - Place de l'école

ENVIRONNEMENT

Journée de la biodiversité

Mercredi 22

Pont-l'évêque - Étang

SPECTACLE

Sous l'chantier, la plage

Vendredi 24

Noyon - Parking Grimaldi

CONCERT

Gabi Devileueve

Samedi 25

Fréniches - tiers-lieu La Commune

LOISIRS

Brocante / Fête foraine

Dimanche 26

Beaurains-lès-Noyon

CULTURE

Exposition "Jardin bleu"

Jusqu'au jeudi 30

Noyon - Galerie du Chevalet

LOISIRS

Fête des voisins

Vendredi 31

Caisnes

JUIN

LOISIRS

BrocanteSamedi 1^{er}

Maucourt

CULTURE

Bébés lecteursSamedi 1^{er}

Noyon - Médiathèque du Chevalet

L'AGENDA
DU PAYS NOYONNAIS

LOISIRS**Tournoi de pétanque**

Samedi 1^{er}
Carlepont

LOISIRS**Meeting tuning**

Dimanche 2
Sempigny - Terrain de sport

LOISIRS**Bébés lecteurs**

Vendredi 7
Ville - Bibliothèque

LOISIRS**Fête communale**

Samedi 8 & dimanche 9
Muirancourt

LOISIRS**Brocante**

Dimanche 9
Muirancourt

ÉVÈNEMENT**Salon bien-être & nutrition**

Samedi 15 & dimanche 16
Noyon - Le Chevalet

ÉVÈNEMENT**Journées européennes de l'archéologie**

Samedi 15 & dimanche 16
Noyon

LOISIRS**Concours de pétanque**

Dimanche 16
Sempigny

LOISIRS**Marché spécial Fête de la musique**

Mardi 18
Ville - Place de l'école

ÉVÈNEMENT**Fête de la musique**

Vendredi 21
Noyon - Centre-ville

ÉVÈNEMENT**Fête de la musique**

Samedi 22
Sempigny - Terrain de sport

LOISIRS**Tournoi de pétanque**

Samedi 22
Carlepont

LOISIRS**Trial national**

Dimanche 23
Caisnes

ÉVÈNEMENT**Nuits des concerts**

Vendredi 28 & samedi 29
Porquéricourt



À VENIR !

ÉVÈNEMENT**Festival Les mots en l'air**

Les 5, 6 & 7 juillet Fréniches

Marché médiéval aux fruits rouges

Les 6 & 7 juillet Noyon

**Sandrine DAUCHELLE**

Présidente de la Communauté de communes du Pays noyonnais
Maire de Noyon
Présidente de l'Office de tourisme
Vice-présidente du Syndicat mixte des ports intérieurs
Vice-présidente de l'Union des maires de l'Oise

Vos vice-présidents...**PROCHAIN...**

Conseil communautaire jeudi 27 juin 2024 à 19h30 - PEI Inovia
En direct sur Facebook



Pascal DOLLÉ
1^{er} vice-président
Maire de Bussy



Philippe BASSET
2^e vice-président
Maire de Varesnes



Valérie OPAT
3^e vice-présidente
Maire de Catigny



Dominique LEBRUN
4^e vice-président
1^{er} adjoint de
Pontoise-lès-Noyon



Didier PAYEN
5^e vice-président
1^{er} adjoint de Noyon



Patrice ARGIER
6^e vice-président
Maire de Carlepont



Isabelle DA SILVA
7^e vice-présidente
Conseillère municipale
de Noyon



Gérard DELANEF
8^e vice-président
Maire de Crisolles



Didier BÉRANGER
9^e vice-président
Maire de Beaugies-sous-Bois



Marina MARTINS
10^e vice-présidente
Maire de Baboeuf

Nature en Noyonnais

Mercredi 22 mai 2024 | 9h30 à 17h30

Étang de pêche du Marais-Ferneux

(en face du terrain de football)

PONT-L'ÉVÊQUE



GRATUIT

oise-aisne.net



ANIMATIONS NATURE

Initiation pêche / Tout comprendre sur la gestion des milieux aquatiques, du cycle de l'eau, des espaces verts / Troc plantes / Restauration sur place, ...

3 BALADES À LA DÉCOUVERTE DES ZONES HUMIDES

À 10H30, 14H30 ET 15H30

Réservations nécessaires auprès de l'Office de tourisme du pays Noyonnais au 03 44 44 21 88.

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR :



Établissement public qui agit pour limiter le risque d'inondations et préserver l'environnement.

Partenaires de l'événement :



Ces collectivités sont membres de l'Entente et la financent :